

résolution touchant le dumping. Mon honorable ami le ministre du Revenu national (M. Ryckman) proposera la résolution se rapportant au tarif et je proposerai l'autre, lorsque la Chambre sera invitée à se former en comité des voies et moyens.

J'ai prié le ministre du Travail de communiquer à tous les membres de cette Chambre la dernière statistique du chômage, reçue hier ou avant-hier. D'après les chiffres fournis par les différentes autorités provinciales, je constate que l'Alberta compte actuellement 5,155 chômeurs et que ce total pourra atteindre 6,650 l'hiver prochain. Dans la Colombie-Anglaise, actuellement les chômeurs sont au nombre de 7,692, avec une probabilité de 14,700 l'hiver prochain. Dans la Saskatchewan, on en compte présentement 5,276 et l'on prévoit que le total pourra atteindre 8,201 cet hiver. Dans le Manitoba, actuellement, 6,950 et, l'hiver prochain probablement 9,600. L'Ontario en compte actuellement 49,367 et prévoit que ce chiffre pourra monter à 82,214 cet hiver. Dans la province de Québec actuellement, 41,190, et probablement 49,290 l'hiver prochain. Dans le Nouveau-Brunswick, 500 actuellement, et probablement 2,850 cet hiver. Dans la Nouvelle-Ecosse, 1,800 actuellement et probablement 2,350 l'hiver prochain.

L'hon. M. LAPOINTE: Tous ces chiffres sont-ils fournis par les gouvernements provinciaux?

L'hon. M. BENNETT: Ou par les bureaux de placement établis par la loi dont mon honorable ami l'ex-ministre du Travail (M. Heenan) s'est fort occupé quand il dirigeait ce ministère. Mon ami l'ancien ministre de la Justice (M. Lapointe) doit se rappeler qu'il existe une loi et que nous avons des bureaux de placement qui ont fait leur possible pour obtenir un recensement, lequel, je le sais, peut bien ne pas être exact. C'est une enquête faite en même temps par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux qui maintiennent ces bureaux. Je cite les chiffres qui ont été soumis à la réunion tenue ici le 21 août. On remarquera que le nombre actuel dépasse un peu 117,000 et qu'il sera d'à peu près 177,000 l'hiver prochain. Si les mesures que nous proposons à la Chambre produisent tout le bien que nous en attendons, nous espérons que le nombre des chômeurs va diminuer considérablement au lieu d'augmenter et que le chiffre de 177,000 ne sera pas atteint. Il y a des gens qui pensent que le nombre des chômeurs est plus considérable que cela. Ces personnes ont fondé leurs calculs sur des renseignements ne provenant pas de sources officielles, par exemple sur des

renseignements fournis par des organisations volontaires, par des unions ouvrières ou par d'autres associations qui sont en état de faire ces calculs. Ils estiment que le nombre des chômeurs est d'environ 200,000, et ils comptent les individus qui avaient jusqu'ici été salariés. Il me semble incroyable que nous ayons 200,000 hommes sans travail en ce moment. Dans tous les cas, des gens qui se sont occupés durant toute leur vie de questions de ce genre et qui ont conduit une enquête dans chaque province ont fait le meilleur recensement qu'ils pouvaient faire et ils ont présenté le résultat que je viens de dire. Les chiffres que j'ai cités ne comprennent pas les individus qui ne travaillent que par intermittences, qui ne travaillent que deux, trois ou quatre jours par semaine.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Sont-ce là uniquement les chômeurs enregistrés?

L'hon. M. BENNETT: Oui.

M. DONNELLY: Tenez-vous compte des cultivateurs?

L'hon. M. BENNETT: Les chiffres comprennent quelques fermiers de la Saskatchewan et du Manitoba, mais règle générale ce recensement ne devait pas tenir compte de l'industrie agricole.

M. MCGIBBON: Tient-on compte des travailleurs non organisés de l'Ontario-Nord?

L'hon. M. BENNETT: Le bureau du travail de l'Ontario a fait des calculs dans ce sens, sans préciser en particulier ce genre de travailleurs. On a cependant tenu compte de ces derniers. Il reste que les personnes qui se sont livrées à une enquête plus complète que n'ont pu le faire les fonctionnaires de l'Etat sont d'opinion que le nombre des chômeurs peut s'élever à 200,000. Pour ma part, j'espère que ce chiffre ne sera jamais atteint. Tel est cependant le chiffre fourni par des personnes qui passent leur temps à s'occuper de ces questions dans tout le pays, et je suis heureux de dire que la correspondance considérable que nous avons à ce sujet et dont nous préparons des copies sera, je l'espère, à la disposition des députés avant l'adoption de la présente mesure. J'espère pouvoir la communiquer demain au premier ministre qui pourra alors... Pardon, je voulais dire mon honorable ami le chef de l'opposition. Qu'on me pardonne, c'est le souvenir d'un passé depuis longtemps oublié.

L'hon. M. LAPOINTE: Vous ne pouvez pas l'oublier.

L'hon. M. BENNETT: J'essaierai de ne plus commettre cette erreur.